

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 5 mars 2026 19:00

**En exercice** : 24

**Présents** : 18

**Excusés** : 4

**Absents** : 2

**Date de la convocation** :  
26/02/2026

**Président de séance** :  
Jean-Louis ROY

**Secrétaire de séance** :  
Véronique JOLY

**N° interne de l'acte** :  
D70\_02\_2026

jeudi 5 mars 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières - La Pommeraie-sur-Sèvre.

**Membres présents** :

Anita BERNARD, Ludovic BERNARD, Alexandra BITEAU, Emilie CHARRIER, Eric CLAIRGEAUX, Albert CORNUAU, Laurent DESNOUHES, Nathalie DUBIN, Magalie GUICHETEAU, Véronique JOLY, Catherine LUMINEAU, Johann PASQUEREAU, Charlène RANTIERE, Céline RAVAUD, Christian RIGAUDEAU, Marie-Odile ROCHAIS, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ

**Membres excusés et représentés par pouvoir** :

Bernard GUILLOTEAU (donne pouvoir à : Albert CORNUAU), Nicolas LANOUE (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY), Nicolas STEENO (donne pouvoir à : Anita BERNARD), Adeline YVAI-NURDIN (donne pouvoir à : Laurent DESNOUHES)

**Membres excusés**

Bernard GUILLOTEAU (donne pouvoir à : Albert CORNUAU), Nicolas LANOUE (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY), Nicolas STEENO (donne pouvoir à : Anita BERNARD), Adeline YVAI-NURDIN (donne pouvoir à : Laurent DESNOUHES)

**Membres Absents** :

Antoine HERITEAU, Anne-Claude LUMET

### Acte de sous-traitance au marché relatif à l'aménagement du lotissement Le Verger

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 16 octobre 2025 le conseil municipal a validé, dans le cadre du lot n°1 (VRD) du marché relatif à l'aménagement du lotissement Le Verger passé avec la société Cholet TP, un acte de sous-traitance pour la société Pavage 44 (pose de bordures béton) pour un montant de 2 175 € HT.

Il précise que la société Cholet TP a transmis à la Commune de Sèvremont un acte de sous-traitance modificatif pour la société Pavage 44 (pose de bordures béton) pour un montant de 2 030 € HT.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver cet acte de sous-traitance et de l'autoriser à le signer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés la proposition de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

---

Ainsi délibéré les jours, mois et an que  
dessus et le présent extrait certifié conforme  
au registre.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Sèvremont  
Le Maire Jean-Louis ROY

Le Secrétaire de séance,

Véronique JOLY



Certifié exécutoire :  
Transmis au contrôle de légalité le :  
Publié le : 19/03/2026